



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°41 DU SAMEDI 14/06/2025

Réunion du mardi 10 juin 2025

RELEVÉ DE TRESORERIE

Le relevé de fin de saison de la Délégation du Roannais a été établi : vous trouverez le solde de votre compte sur « **Footclubs** », dans :

- « Organisation »,
- « Etat du Compte »,
- « Délégation du Roannais ». **PAYER le montant indiqué dans la colonne « solde en comptabilité ».**

Pour voir le détail de la somme à payer : **CLIQUER** sur le montant.

Règlement par chèque ou virement à la Délégation pour le JEUDI 26 JUIN, dernier délai, pour clôturer la comptabilité au 30 juin. Tous les comptes « clubs » doivent être soldés en fin de saison.

Les clubs effectuant un virement à la Délégation, sont priés de nous faire parvenir un mail pour confirmer l'opération (nom du club, date et montant).

Par avance, merci de votre règlement.

REMERCIEMENTS

La Délégation du Roannais, et plus particulièrement la Commission des Jeunes et la Commission Sportive Seniors, remercient la municipalité de Riorges pour le prêt et la qualité de ses installations. Elle félicite le club de Riorges et ses nombreux bénévoles pour sa remarquable organisation.

Félicitations bien sûr aux vainqueurs, mais aussi aux valeureux finalistes, qui nous ont permis d'assister à de belles rencontres, d'une sportivité exemplaire et bénéficiant d'un excellent arbitrage.

Vainqueur, **RIORGES** contre LE COTEAU, en Coupe **U15 « INTERSPORT »**

Vainqueur, **LE COTEAU 3** contre LOIRE SORNIN 3, en Coupe **D5 « INTERSPORT »**

Vainqueur, **COMMELLE VERNAY** contre GOAL FOOT, en Coupe **U18 « INTERSPORT »**

Vainqueur, **RIORGES 1** contre RHINS TRAMBOUZE 1, en Coupe **D3-D4 « INTERSPORT »**

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu, sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- **Mardi 26 août, de 14h à 18h**
- **Mercredi 27 août, de 8h30 à 17h30**
- **Jeudi 28 août, de 8h30 à 17h30**

Sur les installations de **VILLERS**.

- **Module 7 : le mardi 2 septembre, de 18h30 à 21h30, au siège de la Délégation du Roannais.**

N'attendez pas, si dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction. Inscriptions : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

DATES A RETENIR

- **Super Coupe UNAF à ST DENIS DE CABANNE, le samedi 14 juin**

Rappel des rencontres :

14H : SUPER COUPE UNAF U18

RIORGES contre **COMMELLE VERNAY**

16h30 : SUPER COUPE UNAF SENIORS

RHINS TRAMBOUZE 1 contre RIORGES 1

Les clubs de RHINS TRAMBOUZE et de RIORGES, considérés comme équipes recevantes, sont priés de se munir de leur tablette pour la FMI, chargée et en état de fonctionnement.

RAPPEL AUX CLUBS

L'utilisation d'engins pyrotechniques est strictement interdite (fumigènes, feux de Bengale, pétards, etc.).

Son utilisation qui peut être dangereuse (brûlures, inhalations de fumées nocives, etc.), sera amendée de 100 € par engin.

Merci à tous de prévenir vos supporters,

Francis VIDRY
Président Délégué du District de la Loire

- **Assemblée Générale du District de la Loire à SURY LE COMTAL, le vendredi 27 juin**

- **Réunion annuelle de début de saison**

Elle aura lieu le **JEUDI 18 SEPTEMBRE**, à **VILLERS**, à **19h**.
Pointage à partir de 18h30.